

Dossier suivi par :
Jean-Marc Haas-Becker
presidentcrosa@mds67.fr
Tél. : 06 07 58 83 88

Aux organes de presse
du Grand Est

Tomblaine, le 22 février 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

CNDS GRAND EST : le mouvement sportif contre les orientations ministérielles

Les représentants du mouvement sportif du Grand Est, soutenus par le représentant des conseils départementaux, ont voté hier contre les orientations imposées par le ministère des sports à la commission territoriale du Centre National pour le Développement du Sport qui subventionne les clubs, comités départementaux et ligues, grâce à un prélèvement sur les recettes de la Française des Jeux. C'est une première depuis l'existence quadragénaire de cette institution.

En effet, le mouvement sportif est victime d'une triple peine :

Première peine : l'enveloppe territoriale baisse de 23,4 % alors que les Français n'ont jamais autant joué. Il n'y a plus que 8,66 millions à répartir, dont la moitié doit être consacrée à la consolidation et à la création d'emplois. Les clubs et comités départementaux vont perdre en moyenne 25 % de leurs crédits et les ligues 43 % !

Deuxième peine : les subventions sont ciblées sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et sur les zones de revitalisation rurale (ZRR), alors que les premiers devraient relever du ministère de la ville et les seconds de l'aménagement du territoire. En outre, le plan « apprendre à nager » coûte 126000 euros au CNDS alors que cette action est de la compétence de l'Education Nationale.

Troisième peine : la formation des bénévoles, sans lesquels il n'y a pas de vie sportive en France, n'est plus éligible à subvention, sauf si elle est destinée aux QPV et ZRR.

Alors que la France prépare les Jeux Olympiques de Paris en 2024 et que s'ouvre au plan national un vaste débat sur la gouvernance du sport, les dizaines de milliers de bénévoles qui animent 14000 clubs sportifs du Grand Est regroupant 1,3 millions de licenciés, attendent du ministère la reconnaissance de leur mission sociale par un soutien en tant que tels et non pas un a priori discriminant. Leur existence même est facteur d'ouverture, de partage, d'égalité et d'insertion.

Pour le mouvement sportif du Grand Est :

Jean-Marc HAAS-BECKER
Co-président de la commission territoriale du CNDS